

**Martina AMBU**

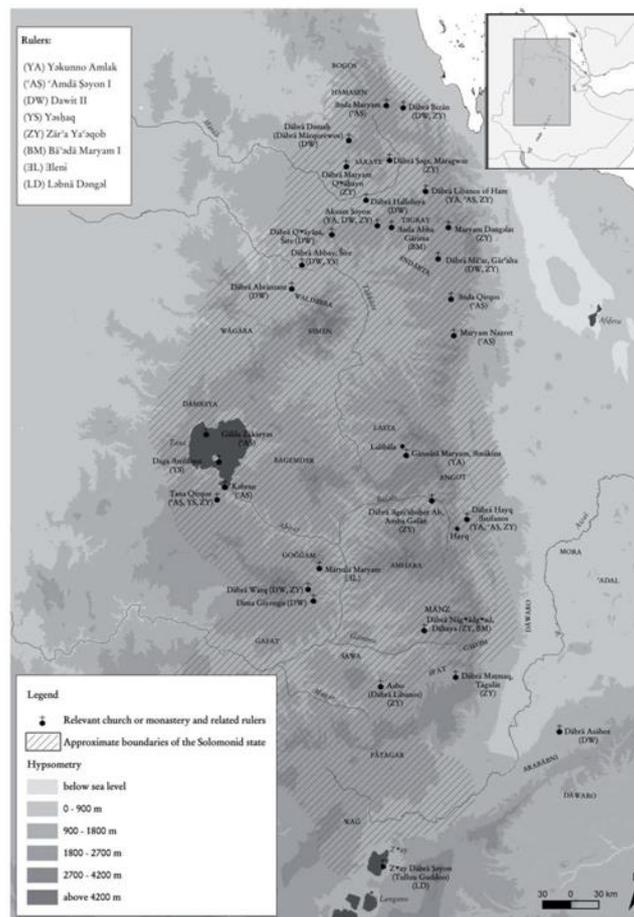
Projet de recherche pour un contrat post-doctoral au LabEx Hastec (2022-2023)

Axe de recherche 4 : « Doctrines et techniques intellectuelles : philosophie, sciences et religions »

Correspondant scientifique : Pierluigi Piovanelli (EPHE - LEM)

## **Formulation, transmission et application du savoir pénitentiel : règles et pénitences dans les milieux monastiques éthiopiens (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)**

### **1. Les réseaux monastiques éthiopiens médiévaux (1270-1527)**



Sites chrétiens d'Éthiopie, XIIIe-XVIe siècle (*Encyclopaedia Aethiopica*. Volume 5, Wiesbaden, Harrassowitz, 2014, p. 610)

Le royaume d'Aksum dans l'Éthiopie septentrionale est converti au christianisme au IV<sup>e</sup> siècle par Fære Mənāṯos (Frumence) de Tyr [Fiaccadori 2010] qui, une fois ordonné métropolitain d'Éthiopie par Athanase le Grand, lie institutionnellement l'Église éthiopienne au patriarcat copte d'Alexandrie jusqu'en 1959. À partir du VI<sup>e</sup> siècle une seconde vague de christianisation de l'Éthiopie septentrionale est attestée par l'arrivée de moines venus d'Égypte

et du bassin méditerranéen oriental, qui introduisent et promeuvent la diffusion du monachisme dans les régions septentrionales du haut-plateau éthiopien [Brita 2010]. Le manque de sources limite nos connaissances des événements du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Au tournant des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'Éthiopie chrétienne vit une véritable renaissance religieuse sous le signe d'une nouvelle dynastie royale, les Zāg<sup>w</sup>e [Derat 2018]. À partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, concomitamment avec l'expansion de la nouvelle dynastie au pouvoir dite « salomonienne » dans les régions centrales de l'Amhara puis du Šawā, les institutions monastiques existantes se voient concurrencées par l'essor de nouveaux mouvements cénobitiques, installés dans les régions anciennement chrétiennes dans le nord du haut-plateau éthiopien, aussi bien que dans les nouveaux territoires conquis dans le sud. Fondés par les moines 'Iyasus Mo'a (1214-1294), Takla Haymānot (1215-1313), 'Ewostātewos (1273-1352), puis 'Ḥṣṭifānos (1397/1398-1444), ces réseaux monastiques se sont développés sur l'ensemble du territoire. Une guerre de conquête menée par l'imam Aḥmad Ibn Ibrāhīm al-Ġāzī (1527-1543) contre le royaume chrétien marque un coup d'arrêt à cette expansion et une césure dans la périodisation historiographique [Derat 2003].

Ancrés et organisés sur le territoire, les centres fondés par ces figures du monachisme éthiopien médiéval se transforment en lieux de pouvoir et de promotion de la culture manuscrite éthiopienne, en produisant des copies des textes traduits du grec et de l'arabe en guèze, aussi bien que des ouvrages originaux [Bausi 2016]. Réseaux mobiles et dynamiques, les membres de ces institutions monastiques se déplacent également en dehors du royaume éthiopien, en s'installant en Terre Sainte et dans les monastères d'Égypte, où ils sont attestés à partir du XIII<sup>e</sup> siècle [Cerulli 1947 ; Caquot 1961 ; Lusini 1993 ; Ambu 2022 à paraître].

L'un des symboles des relations sur la longue durée entre le diocèse éthiopien et le patriarcat copte d'Égypte est représenté par la circulation des textes. D'abord traduits du grec en guèze à l'époque aksumite (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles), puis de l'arabe en guèze à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est tout particulièrement à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle que, sous l'égide du métropolite copte d'Éthiopie 'abuna Salāmā (1348-1388), un projet éditorial d'ampleur impressionnante est mis en place [Van Lantschoot 1960 ; Bausi 2012 ; Ambu 2022]. Les milieux intellectuels et monastiques d'Éthiopie reçoivent alors un grand nombre de corpus hagiographiques, normatifs, confessionnels, pénitentiels, de matrice copte-arabe aussi bien que syro-arabe [Bausi 2003 ; Pisani 2019], qu'ils finissent par réélaborer et transformer en un savoir spirituel, moral et normatif typiquement éthiopien.

Le projet de recherche proposé s'insère dans ce contexte historique et culturel. Problématique négligée par les réflexions récentes au sujet de la pénitence [Firey 2008], le

savoir pénitentiel, sa transmission et son application au sein des organisations monastiques éthiopiennes du Moyen Âge représentent un thème de recherche quasiment inexploré. Ce projet a pour objectif de répondre aux questions suivantes : à quel savoir pénitentiel faisait-on appel ? Quel fut l'impact des livres pénitentiels d'importation égyptienne dans l'application de la règle monastique ? Quel était le rôle d'un abbé et d'un fondateur d'un monastère dans l'énonciation, l'explication, l'actuation d'un système pénitentiel à l'encontre de ces confrères ? Comment s'effectuait la transmission de ce savoir ?

## 2. Règles, normes et pénitences dans les milieux monastiques éthiopiens : un *desideratum* dans la recherche



Antoine le Grand et Macaire l'Égyptien, manuscrit Paris, BnF, Éthiopien d'Abbadie 105, fol. 79v, XV<sup>e</sup> s.

L'historiographie récente a permis de mieux connaître la distribution des réseaux monastiques éthiopiens sur le territoire entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles [Derat 2003], l'organisation de leurs propriétés foncières [Wion 2020], aussi bien que leur rôle comme lieux de savoir, d'enseignement et de transmission des connaissances [Bosc-Tiessé 2014]. Cependant, une étude systématique des règles et des pénitences, ainsi que de la transmission du savoir juridique technique au sein des monastères éthiopiens demeure un *desideratum*.

Des portions de la *Règle de Pachôme* ayant été traduites du grec en guèze à l'époque aksumite, Carlo Conti Rossini affirmait : « le moine ou le groupe de moines ayant fondé un nouveau couvent, appliquent à la nouvelle communauté les principes de l'ancienne communauté » [Conti Rossini 1916]. Selon ces principes, des moines fondateurs auraient établi des règles de plus en plus complexes en s'adaptant aux nécessités régionales, locales ou restreintes à un seul lieu et/ou réseau monastique, sur la base d'un savoir pré-acquis [Lusini 1997]. Il existerait des règles dictées par un fondateur et observées par les moines sur des générations. D'autres étaient issues du savoir juridique d'importation égyptienne – comme la *Règle de Pachôme* traduite du grec ou le *Canon de Naqlon* du Pseudo-Antoine traduit de l'arabe [Witakowski 2015], tandis que d'autres encore étaient prononcées et établies dans le cadre d'assemblées du chapitre [Cerulli 1947]. Ainsi, les règles seraient enregistrées dans les hagiographies des saints éthiopiens et joueraient le rôle de « vademecum » normatif, pénitentiel et spirituel, que l'on pouvait consulter à tout moment. Toutefois, elles circulaient également sous la forme d'ouvrages autonomes dans lesquels l'auteur – demeurant le plus souvent anonyme –, commentait des passages d'œuvres à caractère pénitentiel et normatif, dont il se servait pour expliquer et résoudre des questions juridiques particulières [Ambu 2022]. Enfin, des documents pénaux et juridiques, ainsi que des actes de sentence, se trouvent enregistrés sous la forme de micro-textes dans les manuscrits éthiopiens, correspondant à la rédaction des décisions prises lors des assemblées ecclésiastiques [Cerulli 1947]. Néanmoins, Enrico Cerulli insistait sur l'importance de reconnaître la création et la diffusion sur le territoire de règles locales et régionales, malgré les références que l'on peut retrouver dans les hagiographies éthiopiennes aux règles génériques attribuées aux saints égyptiens de l'Antiquité tardive, tels que Pachôme, Antoine et Macaire [Cerulli 1944].

*De facto*, bien que la nécessité de ce type de travail ait été soulignée à plusieurs reprises, on ne peut que constater qu'une étude systématique des règles, de leur formulation et de leurs conséquences en terme pénitentiel dans la société éthiopienne, n'a pas encore été menée. Dans l'état actuel de la recherche, tout ce que l'on sait c'est que certaines règles, contenues pour la plupart dans les hagiographies des fondateurs, sont circonscrites à la sphère d'action d'un seul monastère, tandis que d'autres s'appliquent à tous les centres se rattachant à un réseau monastique [Cerulli 1944 et 1958]. Certaines d'entre elles manipulent un savoir manifestement indiqué comme « égyptien » [Caquot 1961], d'autres formulent et transmettent des dispositifs juridiques et pénitentiels attribués à l'abbé ou au fondateur d'un réseau monastique, jouant alors le rôle de *législateur*. Il manque encore une caractérisation de ces systèmes sur l'échelle régionale et temporelle.

Seule une analyse de la documentation publiée aussi bien qu'inédite permettrait d'ouvrir les horizons d'un champ d'étude plus vaste.

### 3. Sources à mobiliser



Lecture d'un manuscrit éthiopien, église de 'Abrəha wa-'Aṣbəha, Təgrāy, Éthiopie

Ce projet de recherche propose une enquête sur la formulation, la transmission et l'application du savoir pénitentiel au sein de différents réseaux monastiques éthiopiens entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agira de mobiliser un certain nombre de sources :

1. Livres pénitentiels. Il s'agit d'ouvrages d'importation égyptienne traduits de l'arabe en guèze au XIV<sup>e</sup> siècle, ayant contribué à la connaissance des systèmes pénitentiels coptes en Éthiopie, aussi bien que d'œuvres monastiques éthiopiennes à caractère pénitentiel et canonique, fondés sur le système de la peine tarifée [Tymister 2011].
  - a. Chapitre X de la version éthiopienne du *Livre du Maître et du Disciple* du patriarche d'Alexandrie Cyrille III Ibn Laqlaq (1235-1243), traduit de l'arabe en guèze au XIV<sup>e</sup> siècle par le métropolitain Salāmā [Ambu 2022]. Ce texte, organisé selon une série de questions et réponses, porte sur la valorisation de la *confessio ad auriculam* et des pratiques pénitentielles destinées aux prêtres et aux moines [Version arabe inédite ; commentaire : Botros Sadek 2020].

- b. *Vademecum de punitions pour les moines*, ouvrage traduit de l'arabe en guèze au XIV<sup>e</sup> siècle [édité et traduit : Ambu 2022]. Il s'agit d'un commentaire élaboré par un abbé anonyme d'un corpus de normes pénitentielles, qu'il résume en quinze rubriques judiciaires pour sa communauté.
  - c. *Maṣḥafa Qanonā*. Il s'agit d'un commentaire juridique et d'une liste de pénitences imposées à la communauté monastique éthiopienne du monastère de Marawe Krastos, fondé en 1360 dans le Təgrāy occidental (cf. un témoin daté du XVII<sup>e</sup> siècle).
2. Dossiers hagiographiques éthiopiens. Sur la base des textes hagiographiques compilées après la mort des moines fondateurs (entre le XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle), ces hagiographies (toutes publiées) contiennent des règles formulées par les abbés qui révèlent les lignes directrices des régulations et du système pénitentiel à appliquer en cas d'infraction.
- a. Hagiographies du réseau de Takla Haymānot : la *Vie de Takla Haymānot*, plusieurs recensions [Colin 2017] ; *Vie de 'Āntonos de Dambā Tambuk*, non datée [Raineri 1996] ; *Vie de Yāfḡaranna 'Ēgzi'*, fin XIV<sup>e</sup> ou début du XV<sup>e</sup> siècle [Wajnberg 1936] ; *Vie de Tādewos de Dabra Māryām sur le Lac Ṭānā*, milieu du XV<sup>e</sup> siècle [Six 1975].
  - b. Hagiographies du réseau de 'Ewoṣṭātewos : *Vie de 'Ewoṣṭātewos*, plusieurs recensions [Colin 2017] ; *Vie de 'Absādi*, XV<sup>e</sup> siècle [Lusini 1996] ; *Vies de Tawalda Madḥan et de Fiḡtor*, XV<sup>e</sup> siècle [Tedros Abraha 2009] ; *Vie de Filāppos de Dabra Bizan* [Conti Rossini 1900].
  - c. Hagiographies du réseau de 'Āstifānos : *Vie de 'Āstifānos de Gunda Gunde*, XV<sup>e</sup> siècle [Getatchew Haile 2006] ; *Vie de Yāṣḥaq de Gunda Gunde*, XVI<sup>e</sup> siècle [Ferenc 1976] ; *Vie de 'Āzrā de Gunda Gunde*, XVI<sup>e</sup> siècle [Caquot 1961] ; *Vie de Gabra Masiḥ de Gunda Gunde*, XVI<sup>e</sup> siècle [Beylot 1991].
3. Actes des assemblées des moines éthiopiens de la diaspora. Il s'agit de documents rédigés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle sous la forme de micro-textes copiés dans les marges des manuscrits éthiopiens. Ils contiennent des mesures pénitentielles appliquées aux moines éthiopiens résidents dans les monastères d'Égypte et de Jérusalem [Cerulli 1947].
- a. Décisions collectives des assemblées des moines éthiopiens d'Égypte, établissant les pénitences à appliquer en cas d'infraction à la règle des monastères éthiopiens de Dayr al-Muḥarraq et du Caire, contenus dans les manuscrits BnF

Éthiopien 32 et Éthiopien 35, du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle (10 actes) [Zotenberg 1877 ; Cerulli 1947 ; Ambu 2022].

- b. Sentences et actes de condamnation des moines éthiopiens du Caire contenus dans le manuscrit Éthiopien 35, du XV<sup>e</sup> siècle (3 actes) [Zotenberg 1877 ; Cerulli 1947 ; Ambu 2022].

#### 4. Objectifs et résultats attendus : éditer, analyser, contextualiser



Deux documents éthiopien et copto-arabe, actes d'assemblée, manuscrit Paris, BnF, Éthiopien 32, fol. 207v, XIV<sup>e</sup> s.

Chacune de ces sources sera traitée suivant une méthodologie *ad hoc*. Il s'agit de mieux comprendre ces documents, de les dater, de les contextualiser, d'en comprendre les spécificités régionales et d'établir d'éventuels liens entre eux. Les objectifs à terme sont une meilleure compréhension de l'élaboration, de la transmission et de l'application du savoir pénitentiel en Éthiopie.

#### **Axe 1 : Édition, traduction, commentaire et analyse des sources pénitentielles.**

Méthode : a) édition critique et traduction du chapitre X du *Livre du Maître et du Disciple*, dans la version éthiopienne (inédit), contenu dans trois manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle (7

folios en moyenne) conservés dans la bibliothèque monastique de Gunda Gunde, du réseau monastique stéphanite ; b) Analyse et commentaire du *Vademecum de punitions pour les moines*, édité et traduit [Ambu 2022] sur la base de trois manuscrits datant d'entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle (4 folios en moyenne) ; c) Édition diplomatique, traduction, analyse et commentaire d'un ouvrage pénitentiel inédit, composé en guèze, le *Mashafa Qanonā* du monastère de Marawe Krastos, connu grâce à un *codex unicus* du XVII<sup>e</sup> siècle, (16 folios).

Résultats attendus : En croisant les données issues de cette documentation d'inspiration et d'influence égyptienne avec celles des autres axes, il s'agira de mieux cerner l'impact de la littérature de traduction sur le savoir et la pratique pénitentielle éthiopienne.

### **Axe 2 : Analyse des modules hagiographiques concernant les pénitences.**

Méthode : Étude des passages dans les hagiographies des saints éthiopiens rattachés à plusieurs réseaux (a, b, c), concernant leur autorité et leur rôle dans l'imposition et la transmission du savoir pénitentiel aux membres de leurs communautés.

Résultats attendus : Il s'agira de relever l'importance de la littérature pénitentielle dans les *Vies* des saints éthiopiens et de caractériser les continuités et les différences existantes entre les différents réseaux monastiques, en considérant les monastères comme lieux d'enseignement et de reproduction du savoir pénitentiel. Un accent particulier sera mis sur le vocabulaire pénitentiel employé, ainsi que sur les acteurs, les mesures et les lieux de ces jugements pénitentiels.

### **Axe 3 : Analyse diplomatique des actes des assemblées et des actes de sentence des Éthiopiens du Caire et de Dayr al-Muḥarraḡ (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle).**

Méthode : Ces actes étant publiés et traduits en français [Cerulli 1947 ; Ambu 2022], il s'agira de fournir une analyse de cette documentation selon la méthode diplomatique [Nicolaj 2007]. Cela permettra d'examiner en profondeur les structurations de ces actes pénaux dans la pratique éthiopienne.

Résultats attendus : Il s'agira de relever l'application et la pratique des pénitences et des peines au sein des réseaux monastiques éthiopiens d'Égypte, puisque cette pratique documentaire n'a pas été relevé jusqu'à présent dans les systèmes monastiques en Éthiopie.

À l'issue de ce travail d'édition, traduction, commentaire et analyse, ce projet propose la publication des éditions et traductions des textes susmentionnés et d'un article scientifique concernant le savoir pénitentiel, sa transmission et ses pratiques dans les réseaux monastiques éthiopiens, à soumettre à la revue spécialisée *Aethiopica* (<https://journals.sub.uni-hamburg.de/aethiopica>).

## **5. Axes de recherche**

Ce projet de recherche s'insère dans l'Axe de recherche n° 4 « Doctrines et techniques intellectuelles : philosophie, sciences et religions » du LabEx Hastec. Par le biais du travail d'édition, traduction et du commentaire, ce projet porte principalement sur le rôle de l'écrit et s'interroge sur le rôle du fondateur et/ou de l'abbé dans la formulation du savoir pénitentiel, ainsi que sur les techniques de transmission de ce savoir au sein des réseaux monastiques éthiopiens, en lien avec l'Église copte. Il s'insère également dans l'Axe de recherche n° 2 « Savoirs scientifiques, savoirs croyants, savoirs sociaux », car cette recherche propose une enquête sur les techniques de gestion et de contrôle des sociétés monastiques éthiopiennes par le truchement des règles et des systèmes pénitentiels.

Cette recherche pourra être accueillie au sein de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) et tout particulièrement du Laboratoire d'études sur les monothéismes (LEM), regroupant plusieurs spécialistes des sciences religieuses et du christianisme. Un appui et un soutien importants à ce projet pourront être apportés par le « correspondant scientifique » Pierluigi Piovanelli, historien des origines du christianisme et de l'Éthiopie chrétienne, et spécialiste des textes en langue guèze.

## **6. Organisation du travail sur la base d'un an**

En profitant des bibliothèques parisiennes comme celles de l'École Pratique des Hautes Études, celles du Collège de France, la Bulac, la Bibliothèque nationale de France, et les nombreuses bibliothèques universitaires de Paris, ce projet pourra être mené à bonne fin en douze mois de travail. Pour ce faire, un trimestre sera consacré à chacun des axes de recherche proposés. Le dernier trimestre sera entièrement consacré à la rédaction d'un article scientifique, à soumettre à la fin du programme.

## Bibliographie

AMBU Martina, *Du texte à la communauté : relations et échanges entre l’Égypte copte et les réseaux monastiques éthiopiens (XIIIe-XVIe siècles)*, Thèse doctorale sous la direction de Marie-Laure Derat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2022.

AMBU Martina, « Ethiopian Monastic Communities in Cairo (15th-16th centuries) », in Julien LOISEAU (éd.), *An African Metropolis. Cairo and its hinterland in the Middle Ages*, Leyde, Brill, coll. « Islamic History and Civilization », 2022 (à paraître).

BAUSI Alessandro, « Review of Die Testamente Isaaks und Jakobs: Edition und Übersetzung der arabischen und äthiopischen Versionen (Aethiopistische Forschungen 56) », *Journal for the Study of Judaism in the Persian, Hellenistic, and Roman Period*, 34-1, 2003, pp. 86-92.

BAUSI Alessandro, « Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. Et. 264 », in Paola BUZI et Delio Vania PROVERBIO (éd.), *Coptic treasures from the Vatican library: a selection of Coptic, Copto-Arabic and Ethiopic manuscripts : papers collected on the occasion of the Tenth International Congress of Coptic Studies, Rome, September 17th-22nd, 2012*, Città del Vaticano, Saint-Siège, Biblioteca apostolica vaticana, 2012, pp. 117-128.

BAUSI Alessandro, « Ethiopic Literary Production Related to the Christian Egyptian Culture », in Paola BUZI, Alberto CAMPLANI et Federico CONTARDI (éd.), *Coptic society, literature and religion from Late Antiquity to Modern Times: Proceedings of the Tenth International Congress of Coptic Studies, Rome, September 17th-22 th, 2012 and Plenary Reports of the Ninth International Congress of Coptic Studies, Cairo, September 15th-19th, 2008*, Leuven, coll.« Orientalia Lovaniensia Analecta », n° 247, 2016, vol. 2/I, pp. 503-571.

BEYLOT Robert, « Les Actes de Gabra Masih I (ca 1419-1522) troisième chef du mouvement stéfanite », *Rassegna di Studi Etiopici*, 35, 1991, pp. 5-11.

BRITA Antonella, *I racconti tradizionali sulla seconda cristianizzazione dell’Étiopia: il ciclo agiografico dei novi santi*, Napoli, Italie, Università degli studi di Napoli L’Orientale, 2010.

BOSC-TIESSE Claire, « Qu’est-ce qu’un scriptorium en Éthiopie ? L’organisation du travail des copistes dans le Royaume Chrétien d’Éthiopie », *Scripta*, 7-7, 2014, pp. 9-28.

BOTROS SADEK, *The Development of Auricular Confession in the Coptic Tradition: A Theological and Historical Study in the Book of Confession by Kyrillus III, Patriarch of Alexandria (+1243 AD) – PhD Dissertation*, Claremont Graduate University, Claremont, Etas Unis d’Amérique, 2020.

CAQUOT André, « Les Actes d’Ezrā de Gunda-Gundē », *Annales d’Éthiopie*, 4, 1961, pp. 69-121.

CERULLI Enrico, « Gli atti di Batra Māryām », *Rassegna di Studi Etiopici*, 4, janvier 1944, pp. 138-139.

CERULLI Enrico, *Etiopi in Palestina. Storia della comunità etiopica di Gerusalemme*, Roma, Italie, Tipografia Pio X, 1947, vol. II.

CERULLI Enrico, « Il Monachismo in Etiopia », in *Il Monachesimo Orientale. Atti del Convegno di studi orientali che sul predetto tema si tenne a Roma, sotto la direzione del Pontificio Istituto Orientale, nei giorni 9, 10, 11 e 12 aprile 1958*, Roma, coll. « Orientalia Christiana Analecta », 1958, vol. 153, pp. 259-278.

COLIN Gérard (éd.), *Saints fondateurs du christianisme éthiopien : Frumentius, Garimā, Takla-Hāymānot et Ēwosātēwos*, traduit par Gérard COLIN, Les belles lettres, Paris, coll. « Bibliothèque de l'Orient chrétien », n° 1, 2017, vol. 1.

CONTI ROSSINI Carlo (éd.), « Il Gadla Filpos e il Gadla Yohannes di Dabra Bizan », *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, Classe di scienze morali, storiche e filologiche - Serie quinta*, traduit par Carlo CONTI ROSSINI, VIII, 1900, pp. 61-170.

CONTI ROSSINI Carlo, *Principi di diritto consuetudinario dell'Eritrea*, Roma, Tipografia dell'Unione editrice, 1916.

DERAT Marie-Laure, *Le domaine des rois éthiopiens (1270-1527) : espace, pouvoir et monachisme*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », n° 72, 2003.

DERAT Marie-Laure, « Du Beg<sup>w</sup>enā au Lāstā : centre et périphérie dans le royaume d'Éthiopie du XIIIe au XVIe siècle », *Annales d'Éthiopie*, 24-1, 2009, pp. 65-86.

DERAT Marie-Laure, *L'énigme d'une dynastie sainte et usurpatrice dans le royaume chrétien d'Éthiopie du XIe au XIIIe siècle*, Turnhout, Brepols, 2018.

FERENC Aleksander (éd.), « Les Actes d'Isaïe de Gunda-Gundé », *Annales d'Éthiopie*, traduit par Aleksander FERENC, 10, 1976, p. 243-294.

FIACCADORI Gianfranco, « Sālama (Kāsate Bərhan) », in Siegbert UHLIG et Alessandro BAUSI (éd.), *Encyclopaedia Aethiopica. Volume 4, O-X*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2010, pp. 484b-488a.

FIREY Abigail (éd.), *A New History of Penance*, Brill, coll. « Brill's Companions to the Christian Tradition », 2008, vol. 14.

GETATCHEW HAILE (éd.), *The Ge'ez Acts of Abba Estifanos of Gwendagwende*, traduit par GETATCHEW HAILE, Lovanii, Belgique, Peeters Publishers, coll.« Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium - Scriptores Aethiopici », n° 619, 2006, vol.110.

LUSINI Gianfrancesco, *Studi sul monachesimo eustaziano : secoli XIV-XV*, Napoli, Istituto universitario orientale, coll. « Studi Africanistici », n° 3, 1993.

LUSINI Gianfrancesco (éd.), *Il « Gadla Absaḏi » (Dabra Maḃam, Sara ʿe)*, traduit par Gianfrancesco LUSINI, Lovanii, Peeters Publishers, coll.« Corpus scriptorum christianorum Orientalium », n° 103 et 104, 1996.

LUSINI Gianfrancesco, « Tradizione e redazione delle regole monastiche etiopiche (Parigi, B.N., ms. Éth. 125, ff. 160v-162) », *Miscellanea Marciana*, 12, 1997, pp. 53-66.

NICOLAJ Giovanna, *Lezioni di diplomatica generale*, Roma, Italie, Bulzoni ed., 2007.

PISANI Vitagrazia, « 'Abbā Salāmā and his Role of Commissioner of the Gəbra Ḥəmāmāt : an Additional Evidence from Two Witnesses from Təgrāy, Northern Ethiopia », *Comst Bulletin*, 15-2, Autumn 2019, pp. 129-150.

RAINERI Osvaldo, « Atti di Abba Antonio : (ms. etiopico Conti Rossini 11, 5) », *Orientalia Christiana Periodica*, 62-2, 1996, pp. 373-391.

SIX Veronika, *Die Vita des Abuna Tādēwos von Dabra Māryām im Tānāsee: Text Übersetzung und Kommentar*, Wiesbaden, F. Steiner, coll.« Verzeichnis der Orientalischen Handschriften in Deutschland », n° 18, 1975.

TEDROS ABRAHA (éd.), *I Gädl di Abunä Täwäldä-Mädehn e di Abunä Vittore*, traduit par TEDROS ABRAHA, Turnhout, Brepols, coll. « Patrologia Orientalis », n° 227, 2009, vol. 51, Fasc. 2.

TYMISTER Markus, « «La penitenza tariffata» », *Culmine e Fonte*, 18-3, 2011, p. 3-10.

VAN LANTSCHOOT Arnold, « Abba Salama, métropolitte d'Ethiopie (1348-1388) et son rôle de traducteur », in *Atti del Convegno internazionale di studi Etiopici, Roma 2-4 aprile 1959*, Roma, Accademia nazionale dei Lincei, coll. « Problemi attuali di scienza e di cultura », 1960, pp. 397-401.

WION Anaïs, « Medieval Ethiopian Economies : Subsistence, Global Trade and the Administration of Wealth », in Samantha KELLY (éd.), *A Companion to Medieval Ethiopia and Eritrea*, Brill, 2020, pp. 395-424.

WITAKOWSKI Witold, « Antony “the First Monk” in the Ethiopian Tradition », in Denis NOSNITSIN (éd.), *Veneration of saints in Christian Ethiopia: proceedings of the international workshop Saints in Christian Ethiopia: Literary Sources and Veneration, Hamburg, April 28-29, 2012*, Wiesbaden, Allemagne, Otto Harrassowitz, 2015, pp. 201-220 [Plates 271-273].

ZOTENBERG Hermann, *Catalogue des manuscrits éthiopiens (gheez et amharique) de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1877, vol. 3.